

Un médecin solidaire consulte en libéral



Un médecin solidaire consulte en libéral

Le docteur Clark Leighton vient de passer sa première semaine au CIAS risclois où il recevait ses patients en libéral, avec un carnet déjà bien rempli.

« Depuis l'été dernier, notre territoire « Armagnac Adour » vient d'être considéré comme vulnérable par le ministère de la santé avec la mise en place d'un système de médecin solidaire » explique Michel Petit président de la communauté de communes. Une reconnaissance qui vient à point devant les difficultés de recrutement du CIAS et qui confirme les constats de la collectivité territoriale : « 42% de la population d'Armagnac Adour a plus de 60 ans et 15,5% ont plus de 75 ans ; et c'est à leur niveau qu'apparaissent les premiers signes de la perte d'autonomie » complète le président.

Cette reconnaissance du territoire par l'état vient couronner les efforts des élus et des professionnels de santé du territoire pour lutter contre ce qui était en passe de devenir un désert médical. Le docteur Clark Leighton, après inscription comme médecin solidaire sur la plateforme dédiée à cette pratique, a donc décidé d'intervenir dans ces territoires vulnérables ; exerçant dans le nord, le docteur dispose d'une résidence secondaire sur la commune voisine de Tarsac.

Michel Petit se dit confiant dans cette pratique de la médecine et évoque la possibilité pour le docteur Leighton d'une intervention régulière d'une semaine par mois ; un docteur qui n'exclut pas une installation définitive en libéral sur Riscle en janvier. « Cette médecine remet de la vie dans le CIAS ; nous continuons notre recherche d'un médecin à temps plein et l'effet boule de neige nous permet d'autres contacts » se félicite le président. En effet, dès le mois de janvier une neurologue de Toulouse viendra en consultation au centre de santé 18h/mois ; si l'expérience est concluante, elle pourrait augmenter son temps de consultation.